

À une séance extraordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle des délibérations de l'Hôtel de ville, le jeudi, 19 décembre 2024 à 18h30.

ORDRE DU JOUR

1. RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
PÉRIODE DE QUESTIONS
2. RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025 ;
3. RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE PLAN TRIENNAL DE LA MUNICIPALITÉ POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027
PÉRIODE DE QUESTIONS
4. RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE.